Point.ML

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES

Avril 2005
N°3

ACTUALITÉS • 2
Lille, Marseille, Rouen

DOSSIER • 3
Civis,
mode d'emploi durable

Le logo de la manifestation

ACTUALITÉS

En direct avec les jeunes

Les 9 et 10 mai à la Villette, la Rencontre nationale conçue autour du dialogue met les jeunes en présence directe des acteurs de l'insertion, dont le ministre, M. Jean-Louis Borloo, et le secrétaire d'État, M. Laurent Hénart.

Actualité des missions locales oblige, la Rencontre nationale du réseau se place, en cette année 2005, sous le signe du dialogue "à chaud" entre les acteurs d'une politique d'insertion des jeunes, fraîchement mise en œuvre. Conscient de l'enjeu qu'elle représente pour les jeunes, le Conseil national que préside Françoise de Veyrinas, a pris l'initiative de les inviter à débattre en direct sur un programme qui les concerne au premier chef. Jeunes français et jeunes d'autres pays européens ont ainsi l'occasion, rare, de confronter à des mesures naissantes, l'expérience d'une insertion qu'ils vivent au quotidien, ici avec les missions locales, ailleurs avec d'autres structures. La présence de MM. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, et Laurent Hénart, secrétaire d'État à l'insertion professionnelle des jeunes, témoigne de l'intérêt du débat au regard d'un Plan de cohésion sociale prévu pour cinq ans. Le nombre et la diversité des participants à cette 8e Rencontre nationale illustrent mieux encore l'élan de mobilisation suscité par l'actualité, notamment le démarrage du Civis. De bon augure pour les partenariats à venir, la présence des principaux acteurs de l'insertion des jeunes confirme, si besoin était, la crédibilité accordée de longue date au réseau des missions locales.

Edito par

FRANÇOISE DE VEYRINAS,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES

Au nom de qui, sinon les jeunes en quête d'emploi, organiser une Rencontre nationale ? Dans quel but, sinon leur insertion sociale et professionnelle ?
Pour leur part, les missions locales prendront leurs responsabilités afin de garantir à ces jeunes ce qu'ils sont en droit de demander. En contrepartie, notre responsabilité à nous, partenaires privilégiés de la politique d'insertion, est de formaliser pour les cinq ans à venir le cadre qui fera converger les actions communes vers le succès.
Ce cadre global qu'est le Protocole 2005 est à la mesure de ce que les missions locales sont tenues de réaliser : l'accompagnement des jeunes qui rencontrent des difficultés pour accéder à la vie active. A ces jeunes, notamment les plus désarmés, nous devons, chacun, notre part d'engagement : une politique d'emploi qui les serve en priorité, l'État l'a souhaité ; l'accès, par l'entremise des conseils régionaux, à une formation qui leur ouvre les portes de l'activité économique ; des actions sociales spécifiquement financées dans les conseils généraux pour faire accéder les jeunes à la stabilité ; un soutien démultiplié aux initiatives de proximité, compétence des élus, dans leurs communes comme au sein du Conseil national que je préside. Pour chacun de nous, à son niveau, c'est un devoir de ne pas se dérober.

cnml Conseil national des missions locales

Parcours 3 fait son entrée à Marseille

La plus grande mission locale du réseau est sur Parcours 3. Il s'agit de Marseille, à laquelle **Max Pez** sont rattachées les communes d'Allauch, Septèmes, Plan-de-Cuques. Son étendue lui a d'ailleurs valu un important travail de centralisation : « Trois structures ont été regroupées en une seule en 1997, explique Max Pez, DRH et administrateur de Parcours 3. Nos financeurs disposent maintenant d'un interlocuteur unique et l'équité de traitement est garantie à nos jeunes. » Cette structure se compose d'un siège social, situé à Marseille – dont le pôle Ressources travaille avec l'ensemble des partenaires –, de cinq antennes, trois permanences et neuf Points-relais. Elle compte 110 collaborateurs, que vont rejoindre les référents Civis. Le basculement de Parcours 3 s'est effectué en janvier. « Nous fonctionnons, dit-il, avec un administrateur, quatre agents-relai et une borne intranet. Tout le monde a été formé et la dynamique s'est vite créée pour entrer dans la culture Parcours 3 ». Quelques besoins restent à combler : « Les Espaces jeunes, dit-il, accueillent une cinquantaine de jeunes par jour, il va nous falloir des bornes. Il nous faudra également des outils complémentaires à Parcours 3 pour répondre à nos spécificités. Nous avons d'abord une organisation par filières qui exige des tableaux récapitulatifs et des recoupements transversaux. Surtout, notre bassin est d'abord orienté vers les métiers du tertiaire et c'est sur des publics accompagnés que nous allons devoir intervenir en priorité. Or, Parcours 3 est un outil de recueil de données. Il restitue des tableaux de bord qu'il faut enrichir pour répondre à tous les acteurs (relais de proximité, chargés de projet...) »

noailles@mlmarseille.org

Pierre Davenne traite des questions d'emploi et de formation dans le cadre de ses activités. Élu de Linselles, vice-président de la ML de Tourcoing - Vallée-de-la-Lys, il fait partie du bureau de l'ARML, de l'UNML et de la Commission Europe du CNML

Inventivité sans frontière

Situé à Linselles, dans la Vallée-de-la-Lys qui longe la frontière belge, ce bâtiment symbolique du nord de la France attend impatiemment de devenir Pôle de formation et de compétences transfrontalier. Le projet porté par le syndicat intercommunal Lys-Nord métropole, qui devrait signer l'acquisition des 8 000 m², a rallié un grand nombre d'acteurs : collectivités et services de l'emploi, chambres consulaires, organismes de formation... « L'urgence, dit Pierre Davenne, à l'initiative du projet, est de prendre possession des lieux et de procéder aux aménagements nécessaires. » Le projet se propose de mutualiser les moyens de la formation pour créer un guichet unique destiné aux demandeurs d'emploi et aux salariés du privé dans un contexte transfrontalier : « Cinq intercommunautés fonctionnent déjà, dit-il, mais les différences d'organisation entre la France et la Belgique limitent les échanges aux bonnes pratiques. » Au départ, c'est une étude sur les secteurs en tension (hôtellerie-restauration, bâtiment, transport...) qui a convaincu l'Afpa, le Greta Bâtiment et AFT/Iftim (Transport) de créer une plate-forme pour résorber les besoins "transfrontaliers" sur ces métiers. Dans le Pôle envisagé, tous les acteurs de l'emploi et de la formation peuvent trouver leur place. Au rez-de-chaussée, les structures d'accueil, d'orientation, les centres de formation et une ruche d'entreprises ; aux étages supérieurs, un restaurant et un hôtel d'application. » Et pourquoi pas demain une Maison de l'emploi exemplaire, à deux pas de Lille, métropole européenne ?

ville.linselles@wanadoo.fr

Rouen milite pour les femmes

Rencontres, débats, expos-photos... Comme chaque année au mois de mars, la mission locale de l'agglomération rouennaise que dirige **Annie Jeanne** organisait, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, une série d'actions de communications pour sensibiliser les jeunes de l'agglomération aux combats pour l'égalité. Le succès revenait notamment à l'exposition «Femmes d'hier et d'aujourd'hui - combat pour les droits et l'égalité», organisée avec le Conseil général dans l'Hôtel du Département, et appuyée par deux conférences. L'exposition, conçue et réalisée par la mission locale et le Centre d'information et de documentation des femmes 76 (CIDF), retrace en seize panneaux l'évolution de la situation des femmes et contribue à promouvoir l'égalité, la diversification des choix professionnels et la lutte contre les stéréotypes (droit de vote, contraception, immigration, droit au travail, égalité des sexes...). Ces thèmes sont publiés dans une brochure d'une qualité exemplaire, qui mérite un coup de chapeau ! mission.locale@ml-rouen.asso.fr

906 utilisateurs de mieux sur Parcours 3

Grâce à ses nouveaux arrivants, Parcours 3 compte à ce jour 6 000 utilisateurs. Ils sont désormais 605 en Paca, dont le déploiement s'est effectué entre mi-janvier et début mars, et déjà 281 en Ile-de-France, avec un démarrage fin janvier. Première structure des DOM à franchir le pas, la mission locale Ouest de la Réunion assure en Parcours 3 depuis fin février. Ses vingt utilisateurs commencent leur travail avec Parcours 3 à 3 h 30 du matin, heure de Paris évidemment.

Civis, mode d'emploi durable

Consultez les textes sur www.travail.gouv.fr

Strasbourg, le 11 avril 2005. Signature du premier Civis entre une jeune bénéficiaire et MM. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, et Laurent Hénart, secrétaire d'État à l'insertion professionnelle des jeunes.

La situation des jeunes

- 150 000 sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, dont 60 000 sans qualification,
- taux de chômage de 22 % chez les 16-25 ans (deux fois celui de la population active), et de 40 % chez les jeunes sans qualification,
- 780 000 jeunes de 16-25 ans inscrits à l'ANPE.

Droit à l'accompagnement et couverture sociale, allocation à la majorité et référent unique pour les moins qualifiés : le contrat d'insertion dans la vie sociale ouvre aux jeunes, sous condition d'engagement, la voie d'accès à l'emploi durable.

L'accompagnement des 16-25 ans est aujourd'hui un droit, inscrit dans le code du travail. L'approche des difficultés, qui freinent l'accès des jeunes à un emploi durable, reste globale et fait appel à l'expérience incontestée des missions locales et PAIO. C'est donc dans le cadre du Civis, dont elles sont maîtres d'œuvre, que vont se dérouler les actions d'insertion professionnelle, soutenues par un important financement, des dispositifs sociaux réactualisés par le Plan de cohésion sociale et une politique active d'incitation à l'emploi : contrat jeune en entreprise, contrat de professionnalisation, embauche d'apprentis sans qualification, création ou reprise d'une activité non salariée.

Des possibilités renforcées

- contrat jeune en entreprise porté à 25 ans et soutien accru pour l'embauche des jeunes les plus en difficulté,
- crédits d'impôts augmentés pour l'embauche d'apprentis sans qualifications,
- contrats de professionnalisation débouchant sur une qualification et exonération des cotisations patronales,
- meilleur accès à la fonction publique, mise en place du Pacte (Parcours d'accès à la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État).

Un engagement formel

Le contrat d'insertion à la vie sociale est un engagement formel, dont l'objectif est de construire un parcours cohérent. Il est conclu entre le jeune et sa mission locale ou PAIO, qui mobilise les services appropriés à sa situation, en tenant compte du marché du travail. Selon les difficultés rencontrées, parfois liées à la nature du projet, une période d'orientation peut précéder le contrat. Signé pour un an, le Civis est renouvelable un an si l'objectif d'in-

sertion n'est pas atteint, et jusqu'à réalisation du projet si le jeune est sans qualification (niveaux de formation VI et V bis). Dans ce cas, l'accompagnement, personnalisé et renforcé, est assuré par un référent unique, qui l'oriente vers les secteurs en recrutement. Pour tous, le Civis prend fin quand le jeune accède à un emploi d'au moins six mois ; six mois après qu'il a créé ou repris une activité non salariée ; à vingt-six ans. Il doit faire preuve d'autonomie en participant à un entretien par mois (au minimum) et respecter ses engagements sous peine de voir son contrat résilié avant terme.

La gestion des allocations

La protection sociale est acquise à tout jeune qui signe un contrat d'insertion. S'il est majeur ou à partir de sa majorité, il peut percevoir une allocation couvrant les périodes d'accompagnement sans revenu. La mission locale ou la PAIO en estime le montant mensuel, de trois cents euros maximum et à concurrence de neuf cents euros par an. Le calcul se fait à partir du nombre de jours non rémunérés, à raison d'un montant journalier compris entre cinq et dix euros. Les informations (périodes rémunérées et montants) sont communiquées chaque mois par le bénéficiaire, qui en certifie la sincérité sous peine de reversement des sommes perçues. En cas de non-respect des engagements, l'allocation peut être suspendue ou supprimée.

2000 référents recrutés

2000 postes de conseillers vont être pourvus pour assurer l'accompagnement personnalisé et renforcé des jeunes de 16 à 25 ans, de niveau V bis et VI. Sous la responsabilité du directeur, il assure un accompagnement global des jeunes, dont il est le référent unique, jusqu'à l'accès à un emploi durable attesté par l'employeur à l'issue de la période d'essai. Il est chargé de développer un réseau de partenaires, notamment les employeurs du bassin d'emploi. Compétences requises : expérience significative de l'entreprise (secteur marchand), connaissance de l'environnement économique et des dispositifs liés à l'insertion, l'emploi et la formation, aptitudes nécessaires à l'accompagnement vers l'emploi des jeunes en difficulté et à l'outil informatique. Les offres d'emploi sont déposées en interne et en externe. La présélection et l'audition des candidats sont faites par un jury comprenant le DDTEFP ou son représentant.

Les dispositifs d'accompagnement social

- **Fonds d'aide aux jeunes (FAJ),**
- **Appui social individualisé (ASI),**
- **Aides au logement (APL, Loca-pass, comités locaux pour le logement autonome des jeunes, FSL, conventions entre l'État et la Sonacrotra ou l'UFJT),**
- **Actions dans le domaine de la santé (Praps, Fil santé jeunes, maisons de l'adolescent, points d'accueil et d'écoute jeunes),**
- **Dispositif "Accueil, hébergement, insertion" (code de l'action sociale et des familles).**

Séance de signatures avec les premiers jeunes bénéficiaires du Civis.

Les moyens mis en œuvre en 2005

- **66 M€ : 2000 référents (+ 840 au titre de Trace) et coordination des actions,**
- **52 M€ : allocation interstitielle versée dans le cadre du Civis,**
- **75 M€ : fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes.**

L'initiative encouragée

Les missions locales et PAIO, opérateurs exclusifs et conventionnés du programme d'accompagnement et du Civis, ne sont pas seules engagées dans le processus. Le choix des services les mieux adaptés à la construction d'un parcours s'effectue avec les organismes susceptibles d'y contribuer, et c'est au SPE que revient de déterminer l'utilisation la plus appropriée du fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ), qui finance les actions complémentaires à l'accompagnement. L'État, maître d'ouvrage, se réserve l'analyse des résultats. En effet, après diagnostic territorial, des objectifs qualitatifs et quantitatifs vont être fixés aux missions locales et PAIO, par convention associant les collectivités et groupements participant à leur financement. Plusieurs critères sont sélectionnés : insertion dans l'emploi durable, réduction du chômage des jeunes, réponses aux besoins de recrutement des entreprises, financements accordés, modalités de suivi et d'évaluation. Manière, sans doute, de mettre au défi leurs facultés d'initiative.

TÉMOIGNAGES

Agnès Quiot, chef de la mission Insertion professionnelle des jeunes

«Des résultats fixés dans un cadre négocié»

Chef de la mission Insertion professionnelle des jeunes au ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Agnès Quiot est responsable des Programmes 2 (Accompagnement de 800 000 jeunes vers l'emploi durable) et 4 (Pacte) du Plan de cohésion sociale.

En confiant aux missions locales et PAIO la maîtrise d'œuvre de l'accompagnement des jeunes et du Civis, l'État reconnaît à la fois leur savoir-faire dans l'ingénierie des parcours d'insertion, développée à la faveur du programme Trace, et leur capacité à collaborer aux objectifs du Plan de cohésion sociale, afin d'améliorer le taux d'emploi des jeunes, notamment ceux sans qualification. Ce sont des objectifs ambitieux et les attentes en termes de résultats sont à la mesure des importants moyens engagés. En effet, il ne s'agit pas seulement de compter les entrées en Civis, mais de veiller aussi à une issue positive dans l'emploi, de préférence les emplois du secteur marchand, dont la durabilité est supérieure aux contrats aidés du secteur non marchand. C'est une exigence forte, qui peut générer des inquiétudes dans un réseau, dont le cœur de métier n'est pas nécessairement le placement dans l'emploi. Mais attention, l'appréciation des résultats s'appuiera sur l'évaluation d'une politique du service public de l'emploi, auquel les missions locales et PAIO sont appelées à contribuer. Il est évident que les opérateurs du Civis ne peuvent être tenus pour responsable de la situation du marché du travail. Ils ont par contre une part à prendre dans l'élaboration des diagnostics territoriaux en matière d'insertion professionnelle des jeunes et dans la négociation des plans d'action que les préfets de région ont à fournir. Des objectifs de résultats sont donc bien fixés, mais dans un cadre négocié et les missions locales et PAIO doivent mettre à profit cette marge de manœuvre.

Aujourd'hui, le dispositif est en phase de lancement, comme d'autres mesures du Plan de cohésion sociale, avec lesquelles les interactions sont nombreuses (réforme des contrats aidés, plates-formes de vocation...). La DGEFP est là pour veiller aux conditions de mise en œuvre de l'ensemble, afin d'aller jusqu'au bout de la chaîne d'opérationnalités. Certains points restent à régler, qu'il s'agisse de montages juridiques et financiers, de conventionnement ou de contrats d'objectifs et de moyens entre État et collectivités. La mobilisation des préfets et de leurs services se poursuit, afin qu'ils prennent les initiatives appropriées à la situation des jeunes sur leur territoire, qu'ils encouragent les synergies locales entre acteurs et favorisent les convergences entre décideurs, financeurs et opérateurs. Mais l'essentiel est fait pour que les jeunes en difficulté bénéficient dès à présent du Civis et de l'offre de services mobilisée par les missions locales et PAIO.

Michel Souillac, directeur de la mission locale de Bièvres-Val-de-marne

«Un parcours n'est pas une notion scientifique»

Un parcours d'insertion professionnelle et sociale suit rarement un trajet linéaire. Ce n'est pas une chose scientifique, élaborée en bureau d'études, on l'applique au jeune et ça réussit. C'est comme la vie, avec des avancées et des reculs. Souvent, on l'évalue une fois le chemin parcouru, en regardant dans le "rétroviseur".

Pour les jeunes éloignés de l'emploi, le trajet est même chaotique. Il faut donc commencer par étayer avec des outils de sécurisation financière afin d'éviter les ruptures. Les jeunes sont au départ "obsédés" par l'emploi, ce qui est bien, sauf qu'ils n'ont généralement pas le profil correspondant aux besoins. Mais ils y vont tout de même, font leur expérience, et reviennent vers le conseiller. Notre démarche consiste alors à leur faire accepter d'être réorientés sur les besoins plutôt qu'à viser l'emploi. Elle s'appuie sur les parcours d'orientation professionnelle (Pop), qui aident à classifier les capacités et cibler les emplois avant de définir un projet professionnel. Trois phases : exploration, réflexion, orientation, débouchant sur un stage en entreprise, un plateau technique ou les deux. La phase de validation inclut la recherche d'un contrat d'alternance, d'une formation ou, bien sûr, d'un emploi. Car nous savons très bien travailler avec le monde de l'entreprise, c'est le marché qui rend les situations chaotiques.

Depuis 2004, la fréquentation de notre mission locale n'a cessé de croître, alors que le niveau de réponse se raréfie. Pourtant nous avons élargi notre offre : Forum emploi, exposition sur les métiers manuels, passerelles vers l'alternance dans les secteurs en tension, etc.

En septembre dernier, le réseau de missions locales du Val-de-Marne a fait se rencontrer, chaque jour durant une semaine, jeunes et CFA de secteurs dits en tension. Deux cent cinquante jeunes intéressés par l'événement se sont déplacés.

Dans cet environnement peu lisible, confus, les missions locales sont là pour assurer cette "permanence" de la relation auprès de la jeunesse en quête d'une "place" dans la société. C'est cette "permanence" de la relation qui permet au parcours de s'accomplir.

LA PAROLE À
M. Max Berchot

DIRECTEUR DE L'ANPE À RENNES

Partenariat PSA Peugeot Citroën - ANPE : 1463 personnes embauchées avec la méthode de recrutement par simulation (MRS)

L'ANPE de Rennes et PSA Peugeot Citroën ont signé une convention de collaboration au bénéfice de l'insertion professionnelle, qui sert d'exemple au plan national*. Qu'en est-il exactement ?

En 2000, à l'occasion d'une opération de recrutement, le groupe PSA Peugeot Citroën a fait appel à l'ANPE pour réaliser un recrutement en nombre. La méthode ayant prouvé son efficacité, le groupe PSA a repris contact avec nous en 2003 pour une nouvelle collaboration, liée à la fabrication et au lancement du modèle 407. Il s'agissait à nouveau d'un recrutement en nombre, portant sur 1 500 CDD.

L'opération prévoyait de faire appel à la méthode de recrutement par simulation qui évalue les « habiletés », comment avez-vous procédé ?

Nous avons établi de nouvelles modalités de passation des tests, qui prévoyaient deux séries d'épreuves. La première portait sur les habiletés nécessaires aux métiers de la construction automobile ; la deuxième était destinée à l'orientation vers des ateliers spécifiques (emboutissage, montage, ferrage, peinture), après étude de postes et validation des outils par des salariés en poste.

Quel est le bilan de cette coopération à grande échelle ? En avez-vous tiré des enseignements ?

Tant pour le groupe PSA Peugeot Citroën que pour l'ANPE, le bilan apparaît aujourd'hui comme très positif. Les objectifs ont bien été atteints. Précisément, 4 200 personnes ont été reçues en informations collectives lors de l'opération, 3 500 étaient présentes à la première série de tests et 3 000 à la deuxième. 1 463 personnes ont été retenues. L'analyse des publics embauchés nous conforte dans le bien-fondé de la méthode de recrutement par simulation. En effet, parmi les demandeurs d'emploi recrutés, 34 % étaient des demandeurs d'emploi de longue durée, 14 % étaient bénéficiaires du RMI, et 26 % avaient moins de 26 ans. Grâce à cette opération, nous avons instauré un partenariat qui s'inscrit dans la durée.

Dans le cadre du Civis, les missions locales vont à leur tour s'appuyer sur l'ANPE et la MRS pour accompagner les jeunes à l'emploi. Que peuvent-elles en attendre ?

Dans le cadre du Civis accompagnement renforcé, trois étapes sont prévues : les jeunes sélectionnent avec leur référent mission locale de un à trois métiers parmi ceux en tension ou porteurs dans leur bassin d'emploi ; ils sont ensuite orientés vers les plates-formes de vocation de l'agence pour l'emploi, où leurs habiletés sont évaluées, par simulation, au regard de celles attendues dans ces métiers. À l'issue des évaluations, les jeunes se positionnent sur les offres d'emploi qui leur sont proposées, et qui correspondent aux métiers sur lesquels ils ont été évalués positivement. À en juger par les résultats observés lors de sa mise en place, la méthode, qui fait abstraction des diplômes et de l'expérience professionnelle, mais retient les habiletés à exercer un métier, offre à des jeunes, souvent en situation d'échec scolaire, une réelle opportunité d'insertion professionnelle.

** En 2003, le groupe PSA Peugeot Citroën et l'ANPE ont signé un accord-cadre national de trois ans. À consulter sur le site : www.psa-peugeot-citroen*

NORD - PAS-DE-CALAIS

De g. à d. : Chantal Uytterhaegen, responsable Animation régionale, Pascal Lardeur, directeur DFP (CR), Claude Hujeux, Président de l'ARML, Jean-Jacques Giannesini, Secrétaire général du CNML, Marie-Laure Balmes, directrice DRTEFP.

L'art d'animer !

La réunion à Lille du Comité de pilotage pour l'animation et la coordination du réseau des missions locales donnait à l'équipe d'Animation régionale l'occasion de mettre en valeur son professionnalisme. Point ML y assistait.

Chargée de mettre en œuvre les actions décidées par l'État, le Conseil régional et l'Association régionale des missions locales, une Animation régionale doit aussi soumettre ses résultats et projets au Comité de pilotage. Présidé dans le Nord - Pas-de-Calais par Claude Hujeux, président de l'ARML, il réunissait en février quarante participants, dont dix-huit présidents de missions locales. L'occasion pour l'équipe d'Animation, dont Chantal Uytterhaegen est responsable avec Dominique Bourgeois, d'être à la hauteur de sa réputation : dynamique et professionnelle.

Faire tomber les barrières

Premier débat, motivé par l'actualité : le Civis. Mettant l'accent sur la notion de parcours, Catherine d'Hervé, directrice régionale ANPE, insiste sur le volet formation et Pascal Lardeur encourage les efforts en matière d'apprentissage. Les missions locales soulignent la difficulté de faire entrer les jeunes dans les entreprises : « Si nous devons faire tomber les barrières entre branches et missions locales, dit Bernard Charles, trésorier de l'ARML et président de la ML de Lille, la Région doit dire rapidement comment nous allons travailler dans les Maisons de l'emploi». Pour Marie-Laure Balmes, le Nord - Pas-de-Calais n'est pas en retard avec 31 projets !

La Région en chiffres

- **27 missions locales**
- **4 millions d'habitants**
- **600 000 jeunes de - 26 ans, dont 12% de demandeurs d'emploi**

Equilibrer les comptes

L'examen des actions 2004 et du financement n'est pas moins animé. Chantal Uytterhaegen relève que six missions locales ont un ratio inférieur à la moyenne. « La Région aura un traitement équitable vis-à-vis des territoires, répond Pascal Lardeur, le rééquilibrage viendra de l'État avec les référents. » Suivent les conclusions d'une réunion de travail entre missions locales et ANPE sur la Méthode de recrutement par simulation. Identifiant métiers porteurs et en tension, elle indiquera aussi la nature des offres, regroupées par zone de plate-forme de vocation (Lille-Tourcoing, Calais, Liévin, Valenciennes). Dernier point, le calendrier est fixé pour la suite de la démarche qualité initiée dans le réseau en 2002.

Favoriser la gestion collective

La présentation du Cadre de suivi et d'évaluation donne lieu à une belle démonstration sur écran géant. "L'Entrepôt régional", outil mis en oeuvre en 2000, gère l'activité du réseau et produit les recoupements sous forme de tableaux de bord. Laurent Caron, animateur technique Parcours 3, navigue dans l'interface régional qui dispose d'un accès internet et agrège les données dans une base hébergée. Les tableaux sont disponibles en consultation, par période que l'on peut faire varier. Selon qu'ils sont produits automatiquement ou personnalisés, les résultats diffèrent. Aux missions locales de préciser leurs besoins. L'animateur technique est là pour les aider.

Faire avancer le réseau

Dernière partie de réunion, le Programme d'actions 2005-2006 donne priorité à l'évolution du réseau. Il est remis aux participants, accompagné du prévisionnel. La qualité des documents édités, comme celle des interventions, atteste du fonctionnement hors pair d'une Animation régionale dont l'objet est de mobiliser le réseau avec succès. Pierre Davenne chargé de la formation à l'ARML, en apporte la preuve. Présentant les projets de développement des réseaux locaux, il salue "l'implication croissante des directeurs de missions locales". N'est-ce pas le but recherché ?

BRÈVES

Jean Gaeremynck à la tête de la DGEFP

Jean Gaeremynck, conseiller d'État, a été nommé délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle au sein du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, où il occupait depuis 1997 la fonction de Directeur de la population et des migrations (DPM). Il succède à Catherine Barbaroux.

ML de Montereau 1 : quarante jeunes au Parlement européen

La mission locale du bassin économique de Montereau a organisé, pour quarante jeunes de la ville, une visite instructive du Parlement européen, à Bruxelles. Grande première pour ces jeunes, invités à faire connaissance avec ce haut-lieu de la politique communautaire et à participer, par leurs questions, à une conférence-débat sur les activités du Parlement. Grande première aussi pour le Parlement, qui amorçait le dialogue en direct avec les jeunes de la cité, pour qui la notion de citoyenneté européenne est souvent mal maîtrisée.

L'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles

ML de Montereau 2 : douze jeunes en plongée pédagogique

Autre opération conduite, entre avril et juin, par la mission locale de Montereau, avec le club CSCE de Cannes Ecluse, l'initiation de douze jeunes à la plongée sous-marine. Dans une discipline dont la règle d'or est de ne jamais plonger seul, l'intégration dans le groupe prend le pas sur l'individualisme. C'est un sport qui aide à s'assumer, à connaître son environnement et à se plier aux mesures de prévention et de sécurité.

Mission locale du bassin économique de Montereau
Tél. : 01 60 57 21 07
Fax : 01 60 57 21 04

"L'esprit citoyen" est là !

L'Esprit citoyen est un précieux guide des initiatives citoyennes conduites par les missions locales, dans le cadre de l'appel à projets "insertion citoyenne" de la Fondation Dexia Crédit Local. Une quinzaine d'initiatives impliquant des jeunes en difficulté dans des actions de citoyenneté y sont présentées : Forum des institutions, baromètre de la citoyenneté, ateliers citoyens, rallye pour aller à la rencontre des élus... Une vraie source d'inspiration !

Dexia Editions – 7 €
dexiaeditions@clf-dexia.com

Cap Europe au départ de Rouen

Dans le cadre de son programme Cap Europe, la mission locale de l'Agglomération rouennaise envoie quinze jeunes, en avril-mai, sur trois chantiers de solidarité :

- *Eco-citoyenneté, avec "Surf Insertion". Première étape d'un projet de sensibilisation à l'environnement en direction d'élèves européens, il entraîne six jeunes sur le littoral aquitain : éducation à l'environnement, nettoyage des plages, découverte (faune, flore et patrimoine), initiation au surf.*
- *Autour de la mémoire, avec "les Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation". Quatre jeunes participent à la commémoration de la libération du Camp de Sachsenhausen en Allemagne.*
- *Solidarité Internationale, avec "Les Amis du monde". Cinq jeunes emportent à Bouleman au Maroc des vêtements récoltés par des élèves. Ils mettront leurs expériences au profit d'un projet européen.*

charline.legregeois@ml-rouen.asso.fr

Nomination

Josette Antignac, présidente de la mission locale du sud-ouest Seine-et-Marne, a été élue présidente de l'Association régionale des missions locales d'Ile-de-France. Nos félicitations !

Bouclage des prochains Point ML

Vos informations arrivent de plus en plus nombreuses, et nous nous efforçons de les publier rapidement. Encore faut-il qu'elles nous parviennent assez tôt pour annoncer vos événements. Un journal, vous le savez, a ses impératifs de bouclage. C'est donc avant la sortie d'un numéro qu'il faut déjà préparer les suivants. Merci d'y penser pour que nous ne parlions pas de vos actualités quand elles sont déjà dépassées. Et n'oubliez pas les photos !

LA RÉDACTION

KIOSQUE

INTERNET

www.injep.fr/prog/euroflash/LETTREMARS05/mars2005.html

"Euroflash jeunesse" met les jeunes Français à l'heure européenne : événements, infos pratiques, programmes de coopération, agenda. Sans oublier la rubrique "recherche de partenaires européens"... Cette lettre électronique d'information est éditée par l'Agence française du Programme européen jeunesse, dont on peut également consulter le site : www.injep.fr/prog/index.html

cnml Conseil national des missions locales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale

PUBLICATION DU CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES
194, avenue du Président Wilson
93217 Saint-Denis-la-Plaine cedex
Tél. : 01 49 17 46 46
Fax : 01 49 17 47 48

Directeur de la publication : Jean-Jacques Giannesini
Rédacteur en chef : Yves Auton
Crédit photos : missions locales, Parlement européen

Conception, rédaction et réalisation : Salvetti & Co Paris
Tél. : 01 45 42 52 05

Imprimé en France par Actis
ISSN 1769-1087
Commission paritaire en cours

Edité avec le soutien de la Dagemo/ Sous-direction de la communication et de l'animation.